

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 29 janvier 2018

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROME-MISSISQUOI

Conformément à l'article 156 du code municipal, une séance spéciale s'est tenue à l'Hôtel de ville, le lundi 29 janvier 2018, à compter de 19 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Jean Lévesque selon les dispositions du Code municipal.

Est absente la conseillère Marie-France Moquin.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

| | | |
|-----|-----------------|-----------------|
| MM. | Pierre Tougas | Lucie Dagenais |
| | Bob Lussier | Chantal Gadbois |
| MME | Suzanne Lessard | |

Madame Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière, est présente.

RÉS 292-01-18 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Lucie Dagenais

Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le maire Monsieur Jean Lévesque ouvre la séance en informant la population que les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le budget.

ADOPTÉE

RÉS 293-01-18 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard

Appuyé de la conseillère Chantal Gadbois

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : Adopter les prévisions budgétaires couvrant l'exercice financier 2018.

ADOPTÉE

RÉS 294-01-18 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier

Appuyé du conseiller Pierre Tougas

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : Lever la séance.

ADOPTÉE

Jean Lévesque
Maire

Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

